

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

8 novembre 2019

Date d'affichage :

21 novembre 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le 14 novembre, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 8 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mme GRENET (à partir de la question n° 1bis), M. HURTUBISE, Mme LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL (jusqu'à la question n° 5), MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, VERMOREL, ZICOLA.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Vincent PERGET

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Nicole PICHARD pour la question n° 1

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR à partir de la question n° 6

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Catherine VILLER, Conseillère Municipale
absente

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jacquie DIOGON

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 NOVEMBRE 2019**

QUESTION N° 3

OBJET : Travaux d'économie d'énergie : toiture groupe scolaire René Cassin – demande de fonds de concours à Riom Limagne et Volcans

RAPPORTEUR : Sophie MONCEL

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 30 octobre 2019 et la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 29 octobre 2019.

La communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, dans le cadre de son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), a décidé la mise en place d'un fonds de concours pour le soutien à l'amélioration énergétique du patrimoine public des communes.

Les modalités de ce soutien ont été arrêtées en conseil communautaire le 9 juillet 2019.

La Commune de Riom, dans le cadre de son plan toitures, rénove celle de l'école René Cassin Maternelle. Cette réfection complète s'accompagne d'une isolation performante visant à améliorer le confort d'usage du site et permettant de réaliser des économies d'énergie.

C'est dans ce cadre que la Commune a sollicité la mobilisation du fonds de concours travaux d'économie d'énergie de Riom Limagne et Volcans.

Après avis de la Commission environnement du 2 octobre, le conseil communautaire du 5 novembre a validé l'ensemble des dossiers retenus dans le cadre de ce fonds de concours.

La participation de Riom Limagne et Volcans est prévue pour un montant estimatif de :

Coût estimatif du projet (dont études préalables)	284 000 € HT
Etat - Dotation de soutien à l'investissement local	85 200 €
RLV – fds de concours travaux économie d'énergie	10 000 €
Part prise en charge par la Commune de Riom	188 800 €

Ces travaux feront également l'objet d'une valorisation des Certificats d'Economie d'Energie en fin d'opération. Ce montant de CEE est estimé entre 5 510 € et 9 060 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **solliciter le versement du fonds de concours travaux d'économie d'énergie par Riom Limagne et Volcans.**
- **autoriser le Maire à signer tout document s'y référant.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 14 novembre 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL